



Agents des finances, Gilets jaunes : Même combat ! ?

Un mouvement inédit.

Si la colère sociale qui s'exprime depuis plusieurs mois est complexe, elle est légitime et parfaitement compréhensible. Le mouvement des « gilets jaunes » inédit est révélateur du ras-le-bol des injustices fiscales et sociales.

Celles-ci viennent des choix politiques et pas des fonctionnaires qui assurent le service public. Au moins 150 actions ont concerné les services fiscaux (allant de l'action pacifiste à l'incendie et la mise en péril de l'intégrité physique). Cette confusion, et les agressions qui en ont découlé, nous les condamnons sans ambages, tout comme nous condamnons les dérives poujadistes, les tentatives de récupération de l'extrême-droite, les idioties complotistes et autres puanteurs racistes, les menées un rien fascistes à l'encontre des journalistes.

Nous condamnons dans le même élan fermement les violences faites aux manifestants : matraquer ou gazer en masse du simple manifestant lambda ne fait pas très État de droit ! En aucun cas, le manifestant ne peut être réduit à un délinquant par nature. Le gouvernement joue sur les peurs pour éviter que les manifestants fréquentent le pavé. Manifester est et doit rester un (vrai) droit fondamental. Ou alors nous ne sommes plus dans la même société.

Par-dessus tout, nous condamnons la violence économique et sociale de la politique gouvernementale.

L'injustice fiscale au cœur

S'agissant de la fiscalité environnementale, le Gouvernement a tenté une justification, qui, en fait, n'en est pas une. Et les effets de cette tentative de manipulation sont palpables dans l'opinion. La parole publique est discréditée.

S'agissant de la hausse des carburants, le gouvernement a prétendu que son objectif était de « verdier » notre fiscalité et donc de pousser à une modification des comportements. L'affectation de la taxe était censée aller vers le financement de la transition écologique. Or, la taxation en la matière repose essentiellement sur la Taxe Intérieure sur les Produits Énergétiques (TICPE) a permis d'engranger 33,8 milliards d'euros en 2018 (la hausse prévue pour 2019 était de 3,7 milliards).

Mais ce sont seulement 21,3 % de la TICPE qui sont affectés à des besoins écologiques. Le reste (près de 80 % !) ne finance pas des dépenses publiques environnementales !

Ajoutons à cela les dispositifs de remboursement et d'exonération (3 milliards pour les transports aériens, 800 millions pour les secteurs routier et maritime) : ce gouvernement aura beaucoup de mal à se présenter comme le champion de la fiscalité verte ...

Coïncidence ? Le coût net de la suppression de l'ISF s'élève pour sa part à un peu plus de 3,5 milliards d'euros, soit un montant comparable à la hausse de la TIPCE envisagée par le gouvernement. L'une des questions principales posées par le mouvement des gilets jaunes est bien celle de la justice fiscale.

On ne peut que rejoindre cette préoccupation. Nous l'avons même précédé : voilà des années que nous réclamons à cor et à cri une mise à plat du système, plutôt que le sabrage de l'administration concernée qui a perdu la bagatelle de 40000 emplois depuis 2002.

Le constat que nous faisons est clair : le système n'est ni juste, ni efficace.

Pourtant, le rôle de l'impôt est essentiel....

L'impôt joue un rôle social et économique vital sans lequel il ne peut y avoir de vie en société. Et sans impôt juste, il n'y a pas de société juste.

Historiquement, il poursuit trois objectifs :

- ▶ L'impôt permet de financer l'action publique, les services publics, les investissements publics ou encore les aides publiques.
- ▶ Il peut aussi réduire les inégalités de revenus et de patrimoines.
- ▶ Il joue également un rôle d'incitation à modifier certains comportements.

Sans impôt, pas de services publics : l'éducation, la sécurité, la santé et tous les services assurés par l'État, les collectivités locales et les organismes publics seraient assurés par le secteur privé.

A titre d'exemple, sans impôt, il faudra payer directement l'éducation des enfants. Pour scolariser ses enfants, il faudrait déboursier 5 000 euros par an à l'école primaire, 8 000 euros par an au collège et 10 000 euros pour une année au lycée.

Sans impôt, les plus riches pourraient disposer d'un système privé de formation, de santé, de sécurité etc. Les plus pauvres en seraient exclus, les inégalités seraient donc incomparablement plus violentes et importantes qu'actuellement.

La justice fiscale et sociale, voilà l'urgence !

Pour ce faire, il faut une autre approche de la fiscalité qui consiste notamment à stopper le cercle infernal de la concurrence fiscale et sociale et à réhabiliter l'impôt et ses véritables finalités.

Parmi les mesures à prendre, il s'agit notamment de :

Réformer le système fiscal pour qu'il soit véritablement consenti, plus juste et plus stable, n'est pas simplement possible, c'est une urgence sociale, économique et écologique.

- ▶ redonner une véritable progressivité d'ensemble à l'imposition des revenus en imposant tous les revenus (y compris les revenus financiers) au barème progressif,
- ▶ parvenir à une visibilité de l'imposition des revenus, gage d'une meilleure compréhension de l'impôt,
- ▶ préserver les ressources de la sécurité sociale afin de prendre en charge les besoins sociaux,
- ▶ réformer l'impôt sur les sociétés pour imposer la richesse là où elle est générée et rétablir l'équilibre entre l'imposition des PME et des grands groupes,
- ▶ engager une « revue des niches fiscales » et ne maintenir que les incitations (sociales, environnementales et économiques) dont l'efficacité aura été démontrée,
- ▶ rétablir un véritable impôt sur la fortune,
- ▶ réécrire les impôts sur la transmission (donation, succession) pour éviter l'accumulation des patrimoines,
- ▶ revoir les bases des impôts locaux, aujourd'hui obsolètes, en maintenant la capacité financière des collectivités locales pour financer les services publics locaux,
- ▶ engager une fiscalité environnementale à condition qu'elle s'intègre dans une politique écologique plus globale et qu'elle ne soit pas le faux-nez d'un alourdissement de la fiscalité indirecte,
- ▶ au plan européen, instaurer un « serpent fiscal européen » : harmonisation de l'IS (base et taux) intégrant la dimension numérique pour neutraliser l'évasion fiscale, harmonisation de la TVA, impôt européen sur les entreprises,
- ▶ renforcer la coopération internationale contre l'évasion et la fraude fiscales,
- ▶ renforcer les moyens humains, juridiques et matériels des administrations fiscales et économiques (douanes, DGFIP, DGC-CRF, services judiciaires spécialisées) pour assurer le service public et, notamment, combattre efficacement la fraude fiscale et la délinquance économique et financière.

Nos organisations continueront à porter ces revendications et à lutter pour qu'elles deviennent réalités!